

**ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE  
L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE**



Ordre du jour de la 7<sup>e</sup> assemblée régulière  
du 35<sup>e</sup> Comité exécutif tenue le  
15 octobre 2014 au A-1840 à 17 h 00

8 octobre 2014

## **ORDRE DU JOUR**

*0.0. Ouverture*

*1.0. Procédures*

*1.1. Présidence*

*1.2. Ordre du jour*

*1.3. Procès-verbaux*

*2.0. Informations*

*3.0. Traitement des avis de motion*

*4.0. Varia*

*5.0. Levée*

## AVIS DE MOTION

### AVIS DE MOTION #1

Que l'on reconsidère la résolution CE20141001-35-006-13.1, laquelle stipule :

*« Considérant le besoin des comités en terme de visibilité;*

*Considérant que les comités désirent afficher leurs activités de façon interactive;*

*Considérant qu'une télévision placée dans la fenêtre du local A-1172 peut subvenir à ce besoin;*

*Que l'on mandate le directeur du journal étudiant pour l'achat d'une télévision & accessoires pour un montant maximal de 500 \$ à partir du poste budgétaire « Image corporative et autres publicités »;*

*Que ladite télévision soit affichée dans ou autour du local A-1172, lequel contient plusieurs comités de l'Association;*

*Que la télévision demeure la propriété de l'AEÉTS;*

*Que la télévision soit gérée par l'AEÉTS. »*